L'IGNOBLE CONDUITE D'UN PÈRE DÉNATURÉ A LA LONGUEVILLE

L'active brigade de gendarmerie de Feignies vient de découvrir dans la commune de La Longueville sur laquelle elle a juridiction, une affaire de mœurs particulièrement grave. L'enquête faite par le maréchal des logis-chef Rémy et ses collaborateurs a permis de faire toute la lumière sur les faits révoltants dont s'est rendu coupable un père de famille qui rompant non seulement avec les lois de l'honneur mais avec celles de la nature, n'a pas craint de souiller sa propre fille, une enfant de 13 ans.

LE DESHONNEUR DANS UNE GRANDE FAMILLE

Eugène Poupier, âgé de 45 ans, travaille aux Faïenceries de Feignies. Sa femme exploite à La Longueville une petite ferme. La vie est dure et elle travaille courageusement. Car il y a à la maison de nombreuses bouches à nourrir. Les époux Poupier ont en effet eu 12 enfants, dont 7 sont encore vivants. L'aîné a 18 ans, la mère attend prochainement le 13e poupon. Et le chef de cette famille laborieuse n'a pas reculé devant le déshonneur.

Par la menace, voire par la violence, il a imposé à l'une de ses filles, la petite Marcelle, âgée de 13 ans, l'affreuse obligation de servir ses inavouables passions.

Le 8 avril dernier quelques bruits parvenaient aux oreilles des gendarmes. Une première enquête fut faite. Elle révéla non pas des faits nets mais tout de même une sorte d'attentat non consommé par le père sur la personne de la petite Marcelle.

La justice fut saisie de l'affaire et Poupier mis à sa disposition. Il bénéficia d'un non-lieu. Ce premier avertissement ne devait pas être salutaire.

Avec une effraya te persévérance, le père criminel renouvela ses tentatives. Et sous la peur, sous la menace, la fillette dut se soumettre.

TERRIBLE DENOUEMENT

On tint l'affaire secrète. La mère qui se doutait de quelque chose reculait devant la honte qui allait rejaillir sur la famille.

Un jour vint où on ne put plus cacher la terrible chose : Marcelle étajt enceinte. Mais son organisme d'enfant ne fut pas assez résistant. Le 15 novembre dernier elle avortait, après trois mois de conception.

Après avoir recueilli les déclarations de la fillette, malheureuse victime, les gendarmes interrogèrent le père criminel.

Ils ne recueillirent que des aveux partiels mais suffisamment probants pour que fut décidée son arrestation immédiate.

Cet homme indigne d'être père, à cause de qui une famille honnête est dans le désespoir sera conduit aujourd'hui à la prison d'Avesnes.

UN JEUNE VOLEUR DE VÉLOS A ÉTÉ ARRÊTÉ A LILLE

Le jeune D. E., né à Pont-Remy (Somme), le 4 mars 1914, jardinier, sans domicile fixe, évadé de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, auteur d'un vol de vélo commis le 27 novembre, vers 18 h., rue Gustave Delory, au préjudice de M. Etienne Desseux, âgé de 28 ans, demeurant à **Ronchin**, 64, rue Henri Dillies, a été arrêté à Lille et conduit au commissariat du Ve arrondissement.

Il faisait d'autre part l'objet de recherches du VIIe arrondissement pour un autre vol de vélo au préjudice de M. Pierre Kacyimaerck, manœuvre, demeurant 90, rue Victor Hugo, à **Croix-Wasquehal**, commis place Guy Dampierre.

Ce jeune voleur a été mis à la disposition de M. Derret, commissaire du Ve arrondissement.

L'INDÉLICAT FACTEUR DE SAINT-POL-SUR-MER A ÉTÉ ÉCROUÉ

Nous avons relaté les détournements de lettres dont s'est rendu coupable un facteur de **Saint-Pol-sur-Mer**, Bécuwe, âgé de 38 ans, demeurant rue Raspail. Celui-ci a avoué également avoir détourné plusieurs plis contenant des bank-notes étrangères et avoir volé, en outre, une somme de 1.180 francs, laissée sur un pupitre de la salle des facteurs.

Hier matin, vers dix heures, deux gendarmes se présentèrent au domicile du facteur Bécuwe, à **Saint-Pol-sur-Mer**, et lui notifièrent le mandat d'amener dont ils étaient porteurs.

Maxime Bécuwe suivit donc les représentants de l'autorité, qui le conduisirent au Parquet.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléph. 3.51) Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

UN VIOLENT INCENDIE A DÉTRUIT UNE DROGUERIE

Il y a 80.000 francs de dégâts

Un incendie d'une extrême violence, a détruit, au début de l'après-midi d'hier, avec une extrême rapidité, un petit magasin de droguerie exploité par un brave peintre vitrier et situé dans le quartier du Raverdi, à une centaine de mètres de la place du Travail.

Depuis quelques années, au numéro 1 de la rue Pigouche, se dresse une maison appartenant à M. Désiré Desmons. Ce dernier, exççant la profession de peintre vitrier, décorateur, installa dans sa demeure une magasin de droguerie assez bien achalandé. Malheureusement, des produits excessivement dangereux et inflammables sont indispensables pour l'exploitation de ce commerce. C'est d'ailleur ce qui occasionna le sinistre.

La construction se divise en deux parties bien distinctes. A droite sont situés le dépôt d'échelles et de verres ainsi que l'atelier de fabrication de couleurs. A gauche, se trouve le magasin, suivi d'une salle à manger, d'une petite cuisine et d'un débarras.

L'INCENDIE

C'est dans le magasin que l'incendie se déclara, par suite de circonstances malheureuses. En effet, peu après 13 h. 30, M. Desmons quitta sa demeure en emportant un bidon, non bouché, contenant cinq litres d'essence. Son épouse le rappela aussitôt, il fit demi-tour et pénétra dans le magasin de vente.

Malheureusement, il buta contre un tapis-brosse, perdit l'équilibre et fit un brusque mouvement pour se remettre d'aplomb. Par fatalité, il trébucha, le bidon lui échappa, l'essence se renversa sur le parquet à proximité d'un poêle colonne allumé, et s'enflamma instantanément. Croyant bien faire en jetant un seau d'eau sur le foyer, M. Desmons ne fit qu'aggraver le danger. Le feu se communiqua aussitôt à d'autres bidons d'essence, se trouvant à proximité, qui explosèrent ensuite et aspergèrent de liquide incandescents, tout ce qui se trouvait dans le magasin.

Trouvant un aliment facile parmi tous les corps gras et produits excessivement inflammables, le feu se propagea avec une effrayante rapidité, dans toutes les pièces du rez-de-chaussée. D'autre part, la cage d'escalier, faisant office de cheminée d'appel, permit aux flammes de gagner le premier étage, puis le grenier et de dévorer tout ce qui s'y trouvait. En moins de dix minutes, la coquette maison de commerce ne formait plus qu'un brasier ardent, dégageant une chaleur insupportable, qui gêna beaucoup l'action des sauveteurs.

LES SECOURS

Les pompiers avaient été aussitôt alertés et avec leur promtitude habituelle, quelques minutes plus tard ils se trouvaient rue Pigouche, sous les ordres de M. le lieutenant Crépin. Le feu faisant rage, il n'y avait pas de temps à perdre.

Immédiatement les bobinoirs serpentèrent la chaussées et en moins d'une minute, deux grosses lances crachèrent des terrents d'eau sur le feu, qui dévorait tout. Il ne tarda pas à diminuer d'intensité et après une demi-heure de lutte, au cours de laquelle les soldats du feu firent preuve d'un courage et d'un sang-froid admirables, tout danger d'extension était écarté. Il ne restait plus qu'à arroser les décombres fumants.

Les pompiers quittèrent les lieux à 15 h. 10, en y laissant toutefois un piquet de quatre hommes pour déblayer l'immeuble sinistré et parer à tout réveil éventuel des flammes.

LES DÉGATS

Le chiffre des dégâts est de l'ordre de 80.000 francs, tant en ce qui concerne l'immeuble, dont il ne reste que les murs et une partie du toit, que le mobilier et les marchandises, qui ont été la proie des flammes. Seules, quelques échelles se trouvant dans le dépôt de droite, ont pu être sauvées. Le tout est couvert par l'assurance.

Il n'y a aucun accident de personne à signaler. Malheureusement M. Desmons a tout perdu, son linge, ses vêtements, ainsi que ceux de sa femme et de son jeune enfant ; son argent, car une somme de 700 fr. en billets de banque, placée au premier étage, a été également brûlée, ses marchandises, etc... Lui et les siens se trouvent actuellement sans gîte et sans ressources. Ils ont dû se réfugier chez des personnes compatissantes, en attendant que la compagnie d'assurances fasse le nécessaire pour la remise en état de la maison de ce brave et courageux entrepreneur, ayant su s'attirer la sympathie de tous les habitants des quartiers du Raverdi et du Nouveau Roubaix.

Un garage d'autos situé contre le pignon gauche de l'habitation incendiée n'a nullement souffert de ce sinistre.

F. C.

LES ÉDICULES DU PARVIS DE SAINT-MARTIN VONT ÊTRE DÉPLACÉS

EN EFFECTUANT LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT, DES OUVRIERS ONT MIS A JOUR DES OSSEMENTS HUMAINS

Le portail principal de l'église Saint-Martin est flanqué de deux vespasiennes qui, pour être fort utiles, n'en restent pas moins inesthétiques et déparent sérieusement la vieille église gothique.

Quand l'édifice n'avait pas été restauré, les deux verrues apparaissaient moins à l'œil du spectateur et leur suppression souhaitée ne semblait pas indispensable.

Aujourd'hui que l'église a revêtu une nouvelle parure de pierres blanches, les deux édicules sont d'un effet désastreux.

Le Conseil municipal a décidé de les transporter derrière le kiosque des tramways et, depuis quelques jours, une équipe d'ouvriers s'occupe activement des travaux de terrassement.

Ces ouvriers ont mis à jour hier, un certain nombre d'ossements d'essence humaine. Le fait n'a rien d'anormal car, à Roubaix comme dans la plupart des bourgs d'antan, et comme dans beaucoup de villages actuels, le champ du repos s'étendait tout autour de la chapelle paroissiale.

A plusieurs reprises, tant à l'intérieur de l'église actuelle qu'au contour Saint-Martin, des travaux de terrassement amenèrent la découverte d'ossements humains qui furent exhumés et transportés au cimetière.

Cette fois cependant, en raison du peu d'importance des travaux à effectuer, il ne sera pas procédé à un transport d'ossements.

Les restes humains qu'on a retrouvés ont soigneusement déposés dans une fosse creusée à proximité de l'endroit où ils étaient enterrés.

Halle Flipo: 1/2 k. café 7.50, gruyère 6 fr.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil se réunira à l'Hôtel de Ville, vendredi 25 novembre, à 19 heures, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

1. IVe sesion ordinaire de 1932 : ouverture ; élection du secrétaire. — 2. Procès-verbal : séances des 11 septembre et 14 octobre 1932 : approbation. — 3. Comptabilité communale : exercice 1933 ; budget primitif. — 4. Listes électorales : révision pendant l'année 1933 ; formation des commissions ; désignation des délégués. — 5. Service hygiénique et médical scolaire : année scolaire 1931-1932 ; rapport de fin d'année ; communication. — 6. Taxes téléphoniques : communications avec les communes voisines de Roubaix. — 7. Comptabilité communale : dépenses imprévues ; exercice 1932 ; compte rendu de l'emploi. — 8. Instruction publique : enseignement technique ; contremaîtres nationalisés des écoles pratiques ; rappel de traitements.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Bâtiments communaux : construction d'une école primaire de garçons « Jean Macé », boulevard de Mulhouse ; adjudication, par voie de concours, des travaux « étanchéité des terrasses » (13e lot) ; désignation de l'entrepreneur ; marché de gré à gré. — 2. id. : construction d'une nouvelle Bourse du Travail : 6e lot « ferronnerie » : désignation de l'entrepreneur ; marché de gré à gré. — 3. id. : travaux d'entretein à exécuter dans les propriétés communales en 1933 ; cahier des charges d'adjudication. — 4. id. : construction d'un bureau de postes à l'angle des rues de l'Alma et de St-Vincent-de-Paul ; adjudication, par voie de concours, des travaux d'installation de l'éclairage électrique (IIe lot) ; désignation de l'entrepreneur ; marché de gré à gré ;

5. Voirie communale : curage des égouts en 1933 : cahier des charges d'adjudication. — 6. id. : entretien des ouvrages d'art et aqueducs ; construction de branchements particuliers pendant l'année 1933 ; cahier des charges d'adjudication. — 7. id. : entretien des chaussées pavées pendant l'année 1933 ; cahier des charges d'adjudication. — 8. id. : entretien des chaussées empierrées pendant l'année 1933 ; cahier des charges d'adjudication. — 9. id. : prolongement de la rue de l'Espierre, vers le quai de Marseille et le pont des Couteaux ; projet d'acquisition d'un terrain appartenant aux Hospices de Tourcoing et situé quai de Marseille, à Roubaix. — 10. id. : réfection de la piste cyclable du boulevard Gambetta (entre la place de la Liberté et le canal) ; subvention du « Nord-Touriste ». — 11. id. : rue Léon-Marlot (déviation du chemin vicinal no 9) ; cession par la ville d'une parcelle de terrain. — 12. id. : enlèvement des immondices ; achat de deux chevaux ; marché de gré à gré. — 13. id. : fourniture de denrées nécessaires à la nourriture des chevaux pendant l'année 1933 ; cahier des charges d'adjudication ; — 15. id. : ferrure des chevaux ; cahier des charges d'adjudication. — 15. id : installation d'une conduite d'eau potable, rue de Charleroi (entre l'avenue Julien-Lagache et la rue Victor-Hugo :

16. Agents municipaux : fourniture de drap pour la confection d'effets d'habillement en 1933 ; marché de gré à gré ;

17. Personnel municipal : allocation d'un secours annuel et viager à M. Lapauw Adolphe-Joseph, ouvrier demi-balayeur, ayant cessé de travailler pour cause de vieillesse. — 18. id. : allocation d'un secours annuel et viager à M. Verburgt Joseph, ouvrier demi-balayeur, ayant cessé de travailler pour cause de vieillesse. — 19. id. : allocation d'un secours annuel et viager à la veuve de M. Emile Temmerman, née Marie Schot. — 20. id. : assurances sociales ; application du décret du 30 juin 1931 ; modifications à la délibération du conseil municipal du 18 décembre 1931 ;

21. Secours et subsides ; Syndicat des Vendeurs de Journaux de Roubaix et environs ; demande de subside pour l'envoi d'un délégué au congrès de Lyon ;

22. Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles : collection de tissus nouveautés ; marché de gré à gré ;

23. Comptabilité communale : contingents de la ville dans les services des enfants assistés et d'allocations de primes à la natalité : virement de crédit ;

24. Assistance publique : subvention complémentaire au Bureau de Bienfaisance ; virement de crédit. — 25. id. : Hospices ; budget primitif de l'exercice 1933 ; avis du conseil municipal ;

26. Contentieux : Inondations du ruisseau de l'Espierre ; indemnisation d'un cultivateur ; travaux d'expertises ; honoraires ; règlement. — 27. id. : Voirie ; redressement du chemin vicinal d'intérêt commun no 148 (avenue Linné) entre la rue Ingres et la place de l'Avenir ; exécution des travaux ; indemnité de départ aux locataires. — 28. id. : Voirie ; association syndicale en vue de l'amélioration du lotissement défectueux de la rue Lemire ; assemblée générale constitutive ; enquête ; avis du conseil municipal ; emprunt à la caisse départementale ; garantie financière de la ville. — 29. id. : Voirie ; même sujet que ci-dessus, en ce qui concerne l'impasse Modart. — 30. id. : Voirie ; même sujet que ci-dessus, en ce qui concerne la rue de la Ruche ; substitution de la ville de Roubaix à un propriétaire inconnu.

CADEAUX

Une bonne CHAISE LONGUE
Un bon DIVAN-LIT
Un bon FAUTEUIL, LIT, etc.

s'achètent toujours aux Galeries
MAMAN LOUISE

ET LA LUMIÈRE ?

Pour avoir circulé sur une bicyclette dépourvue d'éclairage, hier à 17 h. 15, rue Pierre-de-Roubaix, procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Aimé Hornaert, 28 ans, boucher, 58, rue de Rocroi.

— Même mesure de rigueur a été prise à l'encontre de M. Pierre Cerredella, 33 ans, cafetier, 47, rue du Chemin de fer, pour avoir piloté, vers 17 h. 45, Grande-Rue, une voiture automobile dépourvue d'éclairage à l'avant et à l'arrière.

UNE COLLISION RUE DE LANNOY

Une légère collision s'est produite vers 15 h. 30, face au numéro 7 de la rue de Lannoy. Un tramway C, piloté par le wattmann Lucien Vraux, demeurant rue de Leers à Lys-lez-Lannoy, a été accroché par une voiture hippomobile de la maison Préval-Sibou, 30, rue du Fresnoy, à Roubaix, conduite par le charretier Jean Prouvoyeur, domicilié 26, rue de l'Avenir, à Croix.

Il en est résulté des dégâts matériels peu importants au tram. M. Malot, commissaire du 3e arrondissement de police, a ouvert une enquête.

UN CAMION ACCROCHE UN TRAMWAY

Un camion automobile de la maison Tourcoing-Charbons, 15, quai de Marseille, voulut doubler un tramway A se dirigeant vers Roubaix, hier matin, à 7 h. 30. Le conducteur s'y prit mal, car les deux véhicules se heurtèrent rue de Tourcoing, après le passage du pont Morel.

Les dégâts se résument en glaces brisées, carrosserie endommagées de part et d'autre. Enquête en cours.

BOCK MEYERBEER ROUBAIX
Marque déposée — Sans égale

A PROPOS D'UNE TOMBOLA ILLICITE

A la suite de l'article que nous avons publié mardi, M. H... C... le chiffonnier mis en cause nous écrit pour nous déclarer qu'il ignorait totalement qu'il fallait une autorisation préfectorale pour l'organisation de sa tombola.

Il poursuit : « J'ai toujours travaillé, j'ai vécu loyalement vis-à-vis de tous, je croyais faire un geste de bienfaisance et je ne pensais nullement m'attirer des ennuis à ce sujet. »

M. H... C... tient à faire rappeler, ce que nous avons dit, que l'argent a été remboursé.

SUCCÈS MUSICAL

M. Alfred Desenclos vient d'être admis élève au Conservatoire de Paris, dans la classe d'harmonie de M. Silver.

Rappelons que M. Desenclos s'était vu attribuer, en 1932, le prix Georges Schiller, destiné à récompenser un élève du Conservatoire de Roubaix pourvu d'une culture musicale étendue, après avoir obtenu les récompenses suivantes: premier prix à l'unanimité de solfège ; premier accessit de musique de chambre ; deuxième prix à l'unanimité de piano ; deuxième prix d'orgue ; premier prix d'histoire de la musique ; premier à l'unanimité d'harmonie.

Après un remarquable concours d'harmonie, M. Bousquet, le directeur et le professeur de la classe d'harmonie du Conservatoire de Roubaix, n'hésita pas à aiguiller notre compatriote vers la capitale.

LA SAINTE-CECILE à L'HARMONIE des ACCORDEONISTES ROUBAISIENS

L'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens, dont le siège est chez M. Emile Boncourt, 96, rue Bernard, a fêté dimanche la fête de Sainte-Cécile par un banquet intime et amical qui réunissait tous les membres sociétaires de cette harmonie d'élite. M. Charles Saulnier, président d'honneur, s'étant fait excuser, c'est M. Henri Verstraete qui présida ce banquet.

Le Comité regretta que M. Charles Mangin, conseiller municipal, ne put rester parmi les convives jusqu'à la fin de ces fraternelles agapes, ce dernier ayant dû assister à une fête du Sport Ouvrier Roubaisien. Toutefois, la Commission le remercia sincèrement de la marque de sympathie qu'il témoigna à la société.

Après un discours des plus élogieux prononcé par M. Julien Giélen, l'infatigable professeur des Accordéonistes Roubaisiens, un bouquet fut offert au président, M. Henri Verstraete, qui remercia, en termes émus, les sociétaires de leur beau geste. Ensuite, M. Alexandre Leuridant, le dévoué vice-président de l'Harmonie des Accordéonistes Roubaisiens, dans un vibrant discours, retraça, depuis son début jusqu'à ce jour, la bonne marche de la société, qui ne remporte que succès à chacune de ses sorties. Il remercia chaleureusement M. Charles Carels, directeur, qui est le vaillant promoteur des succès remportés par l'Harmonie.

Chacun joua un petit morceau. Ce joyeux banquet, organisé sur l'initiative de M. Emile Boncourt, dévoué et sympathique trésorier de la Société, se termina dans la gaieté générale.

Le Comité remercie vivement les femmes des sociétaires, en particulier Mme Pierre Herman, qui par dévouement désintéressé, se sont surpassées pour présenter aux convives un menu choisi et des plus savoureux.

Rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.

UNE FÊTE DE FAMILLE A LA COLONIE BELGE

Comme les années précédentes, la Colonie Belge de Roubaix et Environs organise une très belle fête de famille, avec le concours de la troupe du théâtre Wallon de Tournai, sous la direction de M. Arthur Hespel.

Ceux qui désirent y assister, peuvent obtenir des cartes auprès de tous les membres du Conseil et principalement au siège 126, rue de la Gare, ou encore chez M. Loiseau, rue de la Paix, 45, sauf le jeudi après-midi.

Dimanche prochain, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous conseils, renouvellement des cotisations et adhésions nouvelles.

Caisse Primaire Départementale d'Assurances Sociales du Nord

OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX

Le lundi 28 novembre s'ouvriront, à proximité de la Gare de Lille, 11, Parvis Saint-Maurice, les nouveaux bureaux de la Caisse Primaire départementale d'Assurances Sociales, qui était installée jusqu'à présent 18, rue de Toul. Le transfert aura lieu sans aucune interruption du service.

Les affiliés de la Caisse apprendront avec plaisir cette réinstallation, qui leur évitera des déplacements et leur fera gagner du temps.

La correspondance peut être adressée dès maintenant, 11, Parvis St-Maurice.

LE PROCHAIN GALA DU « PETIT MONDE ARTISTIQUE »

« Le Petit Monde Artistique » annonce pour le samedi 17 décembre, à 20 heures, à l'Hippodrome-Théâtre, un gala où il présentera ses nouveautés. Ce spectacle dont nos concitoyens connaissent tout le charme et la fraîcheur, sera particulièrement attrayant tant dans les ensembles aux chatoyants costumes que dans les intermèdes variés.

MARIAGES DE LA SAINTE-CATHERINE

Trente mariages étant inscrits pour le samedi 26 novembre, M. Thérin, adjoint au maire, procèdera aux unions à partir de 10 h. 30.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 heures, séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'Hygiène, rue de Cassel, 43 (Square Wibaux).

RELEVE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

MM. Bellepaume, pour construire un garage provisoire en plaques de béton, boulevard de Fourmies, contre le no 42 ; Piette, pour construire un garage rue de Rocroi ; Jules Delespaul, pour construire une maison à usage d'habitation, rue Paul Demulder ; Henri Planquart, pour démolir et reconstruire le mur de clôture front à la rue de la Perche, contre le n° 4 ; Henri Houzet, pour remplacer la clôture actuelle en treillis par une clôture en ciment armé au droit de sa propriété, rue de Constantine, 154 ; Mlle Marie Dubuisson, pour construire une remise et débarras sur son terrain, face à sa propriété, rue de la Perche ; Charles Vanparys, pour continuer les travaux de construction d'un immeuble rue Pierre-Motte, 2 à 10 ; Parenthou et Lierman, pour exécuter diverses transformations intérieures à leur immeuble situé Grande-Place, derrière les numéros 13, 14 et 15 ; Albert Meillassoux, pour poser un ancrage dans le mur de façade de sa propriété, rue St-Jean, 30 ; Lucien Leeraerts, pour exécuter diverses transformations intérieures et extérieures à sa propriété, rue de Jemmapes, 10 ; Etienne Motte et Cie, pour exécuter diverses transformations intérieures et extérieures dans leur propriété, Grande-Rue, 393, angle rue d'Alger ; Vanderstejen, pour remplacer par un châssis de toit la tabatière existante à sa propriété, rue de Babylone, 28 ; Léon Gryspeert, pour transformer la porte d'entrée, peindre la façade et poser des inscriptions à son immeuble, rue de Croix, 8 ; Demyttenaere, pour remplacer le châssis par une vitrine à sa propriété, rue de Lannoy, 381 ; Thieffry Alphonse, pour remplacer châssis par une vitrine, peindre la façade et des inscriptions à sa propriété, quai de Lorient, 19.

DON POUR LES PAUVRES

Le Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul-de-Four et de la Basse-Masure a versé en deux fois au bureau de bienfaisance de Roubaix une somme de 2.317 francs, représentant le bénéfice réalisé par les fêtes de ces quartiers en 1932.

Cette somme sera utilisée en achats de rente dont le revenu sera réparti chaque année en primes aux ménages ouvriers nécessiteux les mieux tenus.

Ces primes s'ajouteront à celles qui sont réparties grâce à des versements antérieurs importants du même comité.

La commission administrative du bureau de bienfaisance remercie très chaleureusement les organisateurs et les membres du comité, et les engage à persévérer dans cette bonne voie.

LE TRAFIC DE LA GRANDE VITESSE

C'est une très sérieuse régression du chapitre des voyageurs que signale le bulletin de la Grande Vitesse, pour le mois dernier. Les 30.925 voyageurs, dénombrés en 1931, ne sont plus aujourd'hui que 24.950 et la recette enregistre une moins value de 121.431 fr., soit 529.430 fr. 70 en octobre.

Expéditions messageries : 1931 : 18.352 articles et 1.656 tonnes ; 1932 : 16.714 et 896 tonnes. — Postaux étrangers au départ : 1931 : 9.970 ; 1932 : 9.363. — Postaux français au départ : 1931 : 112.034 ; 1932 : 110.516. — Valeurs déclarées : 1931 : 19.358 ; 1932 : 14.110. — Wagons chargés au départ : 1931 : 823 ; 1932 : 639 ; déchargés : 1931 : 797 ; 1932 : 634. — Arrivages : 1931 : 9.632 ; 1932 : 8.693. — Postaux à l'arrivée : 1931 : 10.907 ; 1932 : 10.515. — Remboursements au départ : 1931 : 10.194 ; 1932 : 9.302. — Remboursements à l'arrivée : 1931, 464 ; 1932 : 367.

CONSOMMATEURS DE BIÈRE

Ne soyez pas ennemis de vos propres intérêts. La Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul a été créée pour vous. Elle est la Brasserie de tout le monde.

LES OPERATIONS DE CAISSE LA D'EPARGNE

Au cours de la semaine du 14 au 20 novembre, les opérations suivantes ont été effectuées :

Versements. — Roubaix : mardi, 237, 11 nouveaux livrets, 481.392 fr.; mercredi, 107, 10, 181.966 fr.; jeudi, 144, 12, 319.691 fr.; vendredi, 72, 10, 151.945 fr.; samedi, 159, 12, 232.832 fr.; dimanche, 128, 15, 156.843 fr. — Lannoy : 6, 15.940 fr. — Croix : 11, 1, 65.259 fr. — Wattrelos : 18, 1, 15.500 fr. — Totaux : 882, 72, 1.621.368 francs.

Remboursements. — Roubaix : mardi, 118, 283.658 fr. 86 ; mercredi, 100, 189.830 fr. 18 ; jeudi, 89, 223.113 fr. 36 ; vendredi, 73, 214.199 fr. 45 ; samedi, 123, 229.824 fr. 08 ; dimanche, 80, 165.447 fr. 07. — Lannoy : 4, 2.894 fr. 22. — Croix : 3, 22.124 fr. 43. — Wattrelos : 1, 300 fr. — Totaux : 591, 1.331.391 fr. 65.

Administrateurs du mois de novembre. — R. Roubaix : MM. G. Parent, G. Chalmin, L. Dervelle, J. Desruelle, Léon Delcourt. — A Lannoy : M. S. Deffrennes. — A Croix : M. Willot. — A Wattrelos : M. J. Paculinme.

LE CONCOURS ANNUEL DU « CANARI-CLUB ROUBAISIEN »

Le Canari-Club Roubaisien organise, en se moment, son 9e grand concours annuel de Canari saxons (souche Seiffert), sous l'œil vigilent de M. Antoni, d'Anvers, juge officiel désigné p r la Fédération bélge.

La mise en cage a eu lieu dimanche dernier et, pendant toute la semaine, la lutte sera très serrée pour nos petits serins. Depuis quelques années, les amateurs ont répondu très nombreux à l'appel lancé par la Fédération des sériniculteurs du Nord pour la diffusion et la reproduction d ces oiseaux si joyeux dans nos foyers.

323 oiseaux se disputent le grand prix d'honneur de la ville de Roubaix, ainsi que les diplômes offerts par la Fédération du Nord.

L'exposition sera ouverte au public, dimanche 27 novembre, de 9 à 14 heures au siège, 3 et 5, rue Pasteur, chez M. Charles Lesne.

Sociétés et Comités

CHORAL NADAUD. — Ce soir jeudi, à 20 h., au Conservatoire, rue de Soubise, répétition générale avec accompagnement orgue et trompette, sous la direction de M. J. Duysburgh.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir jeudi, à 19 h. 30, répétition générale du programme de Ste-Cécile.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILES. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance, à 19 h. 30. — Au pupitre : programme de Ste-Cécile, pour l'audition de Noël à la messe de 11 h. 1/2, à l'église Saint-Sépulcre.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir jeudi, répétition générale, à 20 heures.

MILITAIRES BELGES, MUTILES ET INVALIDES DE LA GUERRE. — Le comité invite les membres à se présenter à la permanence du dimanche 27, et ce de 10 h. 30 à midi, pour l'inscription des enfants à l'Arbre de Noël, celle-ci étant la dernière. Les membres non inscrits n'auront aucun droit à la distribution qui aura lieu dimanche 25 décembre. — Ceux qui ne sont pas à jour de leurs cotisations sont priés de se mettre en règle afin de pouvoir renvoyer à la section de France les cartes 1932.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES. — A l'occasion du congrès d'arrondissement, la bibliothèque sera fermée le dimanche 27.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIES. — Vendredi, à 20 h., répétition générale pour musiciens, tambours et clairons. — A l'issue de la répétition, souhaits de Sainte-Cécile.

ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT. — Le comité informe les membres déjà inscrits à cette section, ainsi que tous les Turgotins qui désireraient y adhérer, qu'une première réunion, à laquelle ils sont conviés, aura lieu dimanche 27 novembre, à 10 h., dans la salle du Cercle Turgotin, Café du Centre, 1er étage (rue Pierre-Motte).

FANFARE L'UNION MUSICALE. — Répétition aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, au siège, rue de Flandre, 62.

FANFARE DE TROMPETTES « LES ENFANTS DU NORD ». — Ce soir, à 20 h., au siège, répétition générale ; communications importantes en vue de la sortie du dimanche 27 novembre.

CERCLE DRAMATIQUE JEAN MACE. — Aujourd'hui jeudi, réunion de la commission, à 19 h. A l'ordre du jour : Organisation du concert qui sera donné le 11 décembre prochain au Foyer d'Education Ouvrière.

— Vendredi à 19 h., répétition générale du programme qui sera interprété le dimanche 11 décembre. — Les personnes désireuses de s'inscrire à cette section sont cordialement invitées.

COECILIA ROUBAISIEN. — Ce soir jeudi, à 19 h. 15, café Dubus, rue du Chemin de fer, réunion de commission.

JOYEUX ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS. — Les Joyeux Accordéonistes Roubaisiens du Cul-de-Four donneront leur sérénade de Ste-Cécile lundi 28 novembre. Le traditionnel banquet aura lieu le samedi 10 décembre, sous la présidence d'honneur de M. Wiar, président des fêtes de Levallois-Perret et d'un membre de la Commission de Boulogne-Billancourt.

— Vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 106, rue de Tourcoing. La commission compte sur la présence de tous les membres.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RACING CLUB DE ROUBAIX. — L'Assemblée générale ordinaire du Racing Club de Roubaix aura lieu vendredi 16 décembre, à 20 h., au siège social, café Belle-Vue, 10, rue ru Maréchal Foch, à Roubaix.

A cette occasion, il sera procédé à l'élection de trois membres du Comité. Les membres du Club qui désirent poser leur candidature doivent en avertir par écrit le secrétaire général pour le 1er décembre au plus tard. Tout candidat doit être âgé d'au moins 21 ans et jouir de tous les droits attachés à la qualité de citoyen français et il doit de plus être membre du club depuis trois ans.

Le Comité serait heureux d'inscrire à l'ordre du jour toutes propositions signées par dix membres du club. Ces propositions doivent parvenir au Secrétariat pour le 1er décembre.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — **Amicale des Arts de Roubaix.** — Jeudi eut lieu au siège de la section, la réunion générale. Après remise d'une médaille du Ministre de l'Intérieur, offerte par M. J. Deryck, à M. Caghou, pour son dévouement à la section, eut lieu l'élection de la nouvelle commission qui se compose comme suit : Directeur, M. Eugène Leclercq ; sous-directeurs : MM. V. Thomot et D. Clemment ; trésorier : M. Lauveau ; secrétaires : MM. V. Vandermeiren et entraîneur, M. J. Taghou. — Aujourd'hui jeudi, réunion à 19 h. 30, chez M. Duhem.

JEUX DIVERS

AVELOTS. — **Société des Bouts d'Acier.** — Samedi 26 novembre, à 19 h. 30, réunion obligatoire de tous les sociétaires. Ordre du jour très important.

ETAT CIVIL

Naissances. — Renée Pottrain, rue du Grand-Chemin, 85, née boulevard de Cambrai, 60 ; Edith Pollet, rue Henry-Boesut, 20 ; Michèle Cornelis, rue de la Conférence, c. Plamont, 1 ; Marie Deboffe, rue J.-Guesde, 4 ter, c. du Tilleul, 1 ; Robert Demétre, rue de l'Alma, 182 bis, cour Delporte, 8 ; Marie-Thérèse Thalamas, rue Werts, 3 ; Jeannine D'herbomez, de Wattrelos, née boulevard de Cambrai, 60 ; Jacqueline Castelein, rue de Mouvaux, 90 ; Francis Neirinckx, rue Belle-Vue, 3.

Publication. — Raymond Pée, commerç., enchaussures, Grande-Rue, 142 et Marie Brochart, demoiselle de magasin, rue Copernic, 12.

Décès. — Julia Huin, épouse Delbart, 49 ans, rue Rouget de l'Isle, 26 ; Gustave Salingue, 2 mois, rue Derrème, 102 ; Philomène Demiddeleir, Ve Soete, 72 ans, rue du Caire, 168 ; Clémence Delehaye, épouse Delezenne, 64 ans, boulevard Industriel, 73.

Pompes Funèbres Gén^les, 49, r. Sébastopol Rx. Organ. complète de Convois. T. 300

WATTRELOS

La fraude. — Des douaniers de la brigadee de Roubaix gauche, ont arrêté le long de la voie ferrée, le nommé Alfred Debled, âgé de 24 ans, manœuvre, demeurant à Croix, rue de la Gare 127, qui était porteur de 14 kilos de contrebande.

— Les gendarmes de aWttrelos, en patrouille rue du Sapin-Vert, ont arrêté Edouard Fluquet, âgé de 44 ans, terrassier, sans domicile fixe, qui était porteur de 14 kilos de tabac belge.

Par les soins de la gendarmerie, les deux fraudeurs ont été conduits à la Maison d'Arrêt de Lille.

Tombola du Timbre antituberculeux. — Le comité Wattrelosien rappelle que les carnets de timbres qu'il mettra en circulation seront revêtus d'un numéro donnant droit de participation au tirage d'une superbe tombola.

Le comité fait un pressant appel aux familles aisées pour concourir au succès de cette tombola en lui faisant parvenir des dons qui viendront s'ajouter aux lots de réelle valeur dont elle est déjà dotée. Les lots seront exposés prochainement.

Statistique agricole. — La commission communale de statistique agricole s'est réunie lundi à la mairie. Après examen des déclarations des cultivateurs, elle a dressé l'état statistique ci-après :

Superficie des terres labourables : 645 hectares 27 ares ; des prés naturels : 33 hectares 19 ; des pâturages et